GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES
DIRECTION GÉNÉRALE DES FORÊTS
DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT DE LA FORÊT
SERVICE DE L'INVENTAIRE FORESTIER

CARTE FORESTIÈRE

ÉCHELLE 1:20 000

Kilomètres 0 0,5 1,0 1,5 2,0 2,5 3,0 Kilomètres

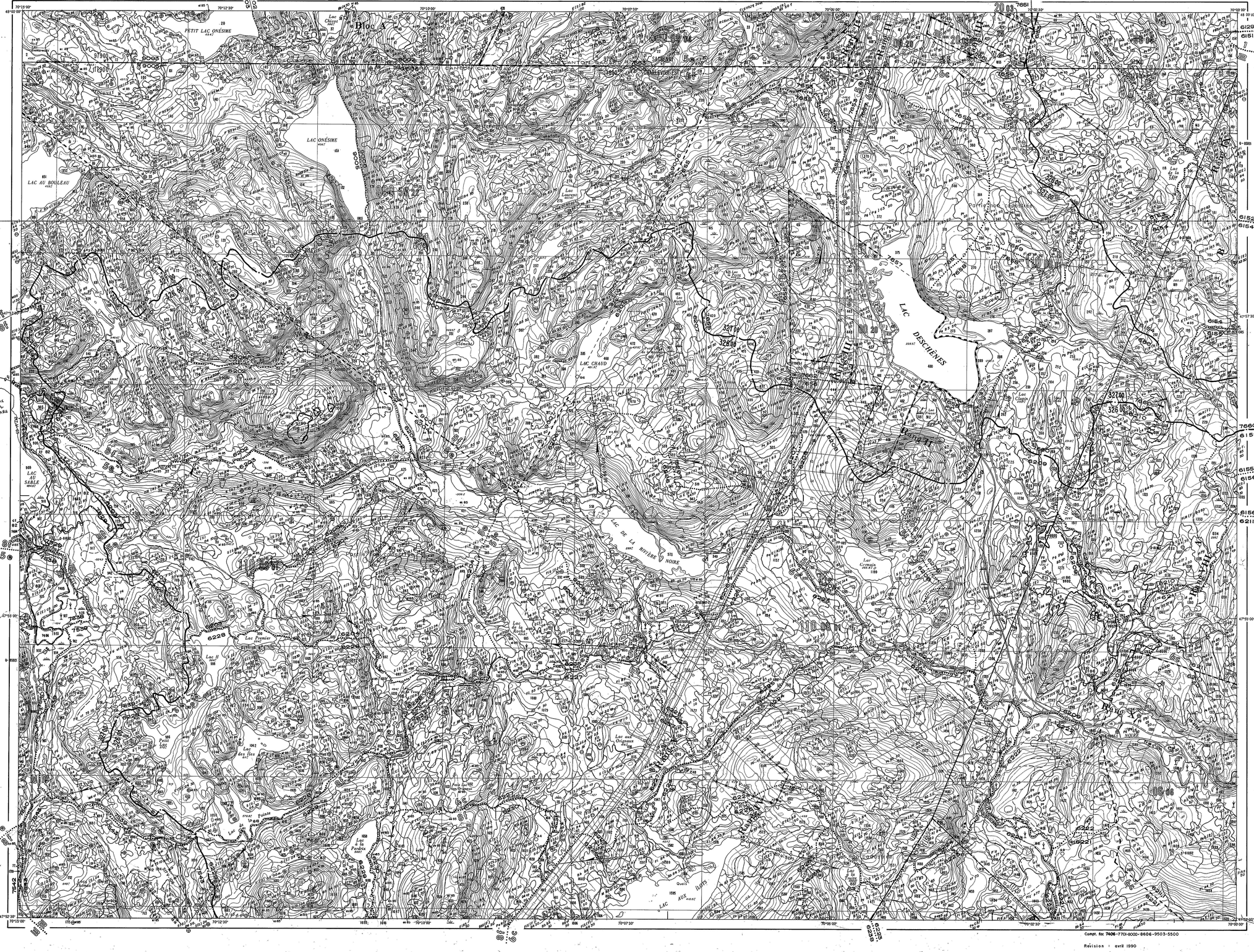

Cartographie de fond produite par le Service de la photogrammétrie et de la cartographie, du Ministère de l'Énergie et des Ressources du Québec.

Cette carte résulte de la compilation sur une base cartographique de l'information cadastrale disponible et ins pas de caractère légal

Autoroute, route principale
Route secondaire : pavée, non pavée
Route tertiaire, rue
Route en construction, sentier
Réseau routier ajouté par le SIF
— primaire
— secondaire
— tertiaire
Remblai, déblai
Mur de soutènement : droit, incliné
Voies ferrées
Voie en construction
Voie abandonnée
Pont, viaduc, passerelle
Tunnel, ponceau, buse
Halte routière, point de vue aménagé
Clôture, haie, mur
Ligne à haute tension
Ligne électrique, ligne téléphonique
Téléphérique, télésiège, télébiski
Centre de ski
Tour émission de radio ou de télévision
Tour, tour de protection contre le feu
Bâtiment, emplacement
Bâtiment en construction, en ruines
Maison d'enseignement, édifice du culte
Site historique, terrain de camping

Laisse des hautes eaux
Limite des eaux, définie sur les photographies
Limite indéfinie des eaux, gouffre, résurgence
Cours d'eau intermittent ou fossé
Rapides, chute
Sable, vase, gravier, galets
Rocher ou relief, roches à fleur d'eau
Barrage, barrage de castor
Digue, cote sèche, épave
Ancrage, base d'hydravions
Réservoir, puits de mine, cheminée d'usine
Carrière, mine, sablière ou gravière
Arrachement, dune, formation glaciaire
Cimetière, zone urbaine dense
Piscine, réservoir à eau
Moulin à vent, éolienne
Ligne de faîte, bassin primaire
— bassin secondaire
— bassin tertiaire
— bassin quaternaire
Limite de tenure
Limite de division de recensement
Limite de municipalité
Limite de canton, seigneurie
Limite de parcelle
Ligne de rang, de lot
Ligne approx. de rang, de lot

LÉGENDE FORESTIÈRE

TYPE DE COUVERT

RÉSINEUX (groupements et sous-groupements)

		Tendance feuillue	Tendance résineuse
Résineux	R		
— — (autre que essence compagne prédomine)	R	R (F)	R (P)
— — à sapin et/ou épinette blanche	R (S)	R (S)	R (S)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge	R (E)	R (E)	R (E)
— — à pin blanc et/ou pin rouge	R (PB)	R (PB)	R (PB)
— — à pin rouge	R (PR)	R (PR)	R (PR)
— — à pin blanc	R (PB)	R (PB)	R (PB)
— — à thuya (cèdre)	R (C)	R (C)	R (C)
— — à sapelle	R (SA)	R (SA)	R (SA)
— — à mélèze	R (L)	R (L)	R (L)
— — (plantation)	R p		
Pessière	E		
— — (épinette noire et/ou épin. rouge occupent plus de 75% de la portée résineuse)	E (E)		
— — (autre essence compagne prédomine)	E (S)		
— — à sapin et/ou épinette blanche	E (S)		
— — à mélèze	E (L)		
— — à pruche	E (PU)		
— — à pin blanc et/ou pin rouge	E (PB)		
— — à pin rouge	E (PR)		
— — à pin gris	E (PG)		
— — (plantation épinette blanche	E p		
— — (plantation d'épinette blanche)	Ep p		
— — (plantation d'épinette noire)	Ep p		
— — (plantation d'épinette noire)	Ep p		
— — (plantation d'épinette rouge)	Ep p		
Sapinière	S		
— — (le sapin et/ou épin. blanche occupent plus de 75% de la portée résineuse)	S (S)		
— — (autre essence compagne prédomine)	S (E)		
— — à thuya (cèdre)	S (C)		
— — à épinette noire et/ou épinette rouge	S (E)		
— — à pin blanc et/ou pin rouge	S (PB)		
— — à pin rouge	S (PR)		
— — à pin gris	S (PG)		
— — à mélèze	S (L)		
— — (plantation de sapin baumier)	S sb		
Pinède à pin blanc	PB		
— — avec pin rouge	PB(PR)		
— — — (le pin rouge occupe plus de 75% de la portée résineuse)	PB(PR)		
— — — (autre essence compagne prédomine)	PB (E)		
— — — avec thuya (cèdre)	PB (C)		
— — — avec épinette noire et/ou épinette rouge	PB (E)		
— — — avec mélèze	PB(PR)		
— — — avec pin gris	PB(PG)		
— — avec pruche	PB (PU)		
— — avec sapin et/ou épinette blanche	PB (S)		
— — (plantation)	PB p		
— — Plantation de pin sylvestre	PB p		
Pinède à pin rouge	PR		
— — (le pin rouge occupe plus de 75% de la portée résineuse)	PR (PR)		
— — (autre essence compagne prédomine)	PR (E)		
— — avec thuya (cèdre)	PR (C)		
— — avec épinette noire et/ou épinette rouge	PR (E)		
— — avec mélèze	PR (L)		
— — avec pin blanc	PR (PB)		
— — avec pin gris	PR (PG)		
— — avec sapin et/ou épinette blanche	PR (S)		
— — (plantation)	PR p		
Cédrière	C		
— — (le thuya occupe plus de 75% de la portée résineuse)	C (C)		
— — (autre essence compagne prédomine)	C (E)		
— — à épinette noire et/ou épinette rouge	C (E)		
— — à mélèze	C (L)		
— — à pin blanc et/ou pin rouge	C (PB)		
— — à pin rouge	C (PR)		
— — à pin gris	C (PG)		
— — à sapin et/ou épinette blanche	C (S)		
— — (plantation de thuya)	Tho p		
Pruchière	PU		
— — (la pruche occupe plus de 75% de la portée résineuse)	PU (PU)		
— — (autre essence compagne prédomine)	PU (E)		
— — à thuya (cèdre)	PU (C)		
— — à épinette noire et/ou épinette rouge	PU (E)		
— — à mélèze	PU (L)		
— — à pin blanc et/ou pin rouge	PU (PB)		
— — à pin rouge	PU (PR)		
— — à pin gris	PU (PG)		
— — à sapin et/ou épinette blanche	PU (S)		
— — (plantation)	PU p		
MÉLÈZE	M		
— — (le mélèze occupe plus de 75% de la portée résineuse)	M (M)		
— — (autre essence compagne prédomine)	M (E)		
— — à thuya (cèdre)	M (C)		
— — à épinette noire et/ou épinette rouge	M (E)		
— — à pin blanc	M (PB)		
— — à pin rouge	M (PR)		
— — à pin gris	M (PG)		
— — à pruche	M (PU)		
— — à sapin et/ou épinette blanche	M (S)		
— — (plantation de mélèze européen)	M(E)p		
— — (plantation de mélèze japonais)	M(J) p		
— — (plantation de mélèze laricin)	M(L) p		

TYPE DE COUVERT

MÉLANGÉS (groupements et sous-groupements)

		Tendance feuillue	Tendance résineuse
Feuillis d'essences tolérantes avec pin gris	F1 Pg	F1 Pg (F)	F1 Pg (R)
— — — avec pin blanc	F1 Pb	F1 Pb (F)	F1 Pb (R)
— — — avec pin rouge	F1 Pr	F1 Pr (F)	F1 Pr (R)
— — — avec résineux	F1 R	F1 R (F)	F1 R (R)
— — — avec sapin	F1 S	F1 S (F)	F1 S (R)
— — — avec épinette noire ou rouge	F1 E	F1 E (F)	F1 E (R)
Bouleau à bouleau blanc	BB	BB (F)	BB (R)
— — avec épinettes noire ou rouge	BB E	BB E (F)	BB E (R)
— — avec pin gris	BB Pg	BB Pg (F)	BB Pg (R)
— — avec pin blanc	BB Pb	BB Pb (F)	BB Pb (R)
— — avec pin rouge	BB Pr	BB Pr (F)	BB Pr (R)
— — avec résineux	BB R	BB R (F)	BB R (R)
Bouleau à bouleau jaune avec pin blanc	BJP Pb	BJP Pb (F)	BJP Pb (R)
— — avec pin rouge	BJP Pr	BJP Pr (F)	BJP Pr (R)
— — avec résineux	BJP R	BJP R (F)	BJP R (R)
Peuplier avec sapin	Pe S	Pe S (F)	Pe S (R)
— — avec pin gris	Pe Pg	Pe Pg (F)	Pe Pg (R)
— — avec pin blanc	Pe Pb	Pe Pb (F)	Pe Pb (R)
— — avec pin rouge	Pe Pr	Pe Pr (F)	Pe Pr (R)
— — avec épinette noire ou rouge	Pe E	Pe E (F)	Pe E (R)
Épinette rouge résineuse	Er R	Er R (F)	Er R (R)
Épinette noire avec	E S	E S (F)	E S (R)
— — à sapin	E Pb	E Pb (F)	E Pb (R)
— — à pin rouge	E Pr	E Pr (F)	E Pr (R)
Mélangés à feuillus tolérants	MF	MF (F)	MF (R)
— — sur station humide	MF h	MF h (F)	MF h (R)

FEUILLUS (groupements)

Feuillus	F		
— — d'essences intolérantes	F i		
— — d'essences tolérantes	F t		
— — sur station humide	F h		
— — (plantation)	Fp p		
Bouleau à bouleau blanc	BB		
— — à bouleau jaune	BJ		
Peupleraie	Pe		
Frênaie	Fr		
Érablière rouge	Er		
— — à bouleau blanc	Er Bb		
— — à bouleau jaune	Er Bj		
— — à peuplier	Er Pe		
— — à frêne	Er Fr		
— — à feuillus d'essences tolérantes	Er F		
Plantation d'érable à sucre	Er Sp		
— — de bouleau blanc	Bbp p		
— — de peuplier	Pep p		
— — de peuplier hybride	Pehp		

TERRAIN FORESTIER IMPRODUCTIF

Dénudé et sans-dénudé sec ..... Ssc
Dénudé et sans-dénudé humide ..... Ssh
Aulnaie ..... A

TERRAIN NON FORESTIER

Eau (rivières et lacs) ..... Eau
Ligne de transport d'énergie (emprise) ..... —
Terrain agricole ..... A
Emplacement urbain, camping, villégiature, centre de ski, terrain de golf, etc. ..... —

PERTURBATION

Coupe partielle ..... Cp
Coupe partielle en damier ..... Cpd
Coupe partielle par bande ..... Cpb
Coupe partielle par épidémie légère ..... Cpe
Chablis partiel ..... Chp
Épidémie légère ..... Ep
Brûlis partiel ..... Brp

DÉFOLIATION

⊖ 0-50% ⊕ 50-100%

ORIGINE

Coupe totale ..... Ct
Chablis ..... Ch
Chablis total ..... Cht
Épidémie sévère ..... Es
Friche ..... F
Plantation ..... P

CLASSES D'ÂGE

FORÊT RÉGULIÈRE

CLASSES	DIRECTIVE	CLASSES
50 ans	0-40 ans	50
50 + ...	41-80 ans	50 +
50 -	81-120 ans	50 -
50 ++	121-160 ans	50 ++
50 - -	161-200 ans	50 - -
50 + + + ...	201 et plus	50 + + +

FORÊT ÉTAGÉE

CLASSES	CLASSES
70	70-30 (70 ans)
30	30-50 : 30-80 +
50	50-80 : 50-80 -
80	80-30 : 80-50 ++
30	30-50 : 30-80 - -
50	50-80 : 50-80 + + +

FORÊT IRRÉGULIÈRE

Jeune irrégulière : Plus de 3 dominances de feuillus tolérants, majorité des tiges entre 0 et 30 ans. Autres peuplements, majorité des tiges entre 0 et 40 ans.
Vieille irrégulière : Plus de 3 dominances de feuillus tolérants, majorité des tiges certaines de 50 ans. Autres peuplements, majorité des tiges est plus de 40 ans.

CLASSES DE PENTE

CLASSES	% DE PENTE	SYMBOLES CARTO.
Légère	0 à 30 %	aucun
Modérée	31 à 40 %	↑
Forte	41 à 50 %	↑↑
Abrupte	51 % et plus	↑↑↑
Superficie entourée de pentes > 51 %		↑

N. B. : Les classes de pente sont indiquées dans les forêts publiques seulement.

EXEMPLES D'IDENTIFICATIONS FORESTIÈRES

S1E3 C3 50 m ⊖
— définition
— type de couvert
— classe d'âge
— perturbation
— origine
— classe de densité
— classe de hauteur
— groupement d'essences

R C5 d 60 D1
— classe de pente
— classe d'âge
— origine
— type de couvert
— classe de hauteur
— classe de densité

BRILLE DENSITÉ-HAUTEUR

HAUTEUR / DENSITÉ	1 10m	2 17m	3	4	5	6
A — 80%	A1	A2	A3	A4	A5	6
B — 60%	B1	B2	B3	B4	B5	6
C — 40%	C1	C2	C3	C4	C5	6
D — 25%	D1	D2	D3	D4	D5	6

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR : BUR. D'ING. FOR. COUILLARD, SANSCHAGRIN & ASS. (1983)
SIGNATURE : [signature]

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR : BUR. D'ING. FOR. BLAIN, MICHELLUSSIER & ASS. (FOR. PRIVÉE)
SIGNATURE : [signature]

Carte forestière : Photographie aérienne : 1981
Année de publication : 1982-1983
Année de révision :

COMPOSANTES TERRITORIALES

3 33-1

Région administrative 3
Unité de gestion 33
Unité d'aménagement 1
Unité de sondage 2*
Mode de tenure ou de gestion ..... —
Bloc d'aménagement ..... 110°06'01"
Concessionnaire ou autres ..... —
Bassin hydrographique 327 00*
Bassin primaire 7
Bassin secondaire ..... —
Unité de gestion privée 313
Municipalité 1150*
Division de recensement ..... —
Municipalité ..... —
Cadastre ..... —
Parcelle 6221*
Région écologique 6C*
M.R.C. 398 CHARLEVOIX-EST

* Signifie que la composante est donnée en exemple, qu'elle n'est pas unique, et qu'une consultation de la carte est nécessaire pour les identifier et les localiser.

Divisions territoriales en date du : 1/4/92
Déclinaison magnétique 20° ouest
Équidistance des courbes : 10 mètres

TABLEAU D'ASSEMBLAGE

22-0-2	22-0-1	22-0-4	
S.E.	S.O.	S.E.	S.O.
N.E.	N.O.	N.E.	N.O.
21-N-15	21-N-16		21-N-13
S.E.	S.O.	S.E.	S.O.
N.E.	N.O.	N.E.	N.O.
21-N-10	21-N-9		21-N-12

21 M/16 N.E.

2